

Concerne : Réaménagement de la place du Rinsdelle
Travaux préparatoires et démarrage du chantier (phase 1)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, le réaménagement de la place du Rinsdelle figure depuis plusieurs années parmi les grands projets de rénovation de l'espace public envisagés par la commune. À l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, un processus participatif a été entamé à ce sujet en 2016 au cours duquel les habitants concernés ont été invités à s'exprimer et à prendre part aux décisions importantes concernant l'avenir de leur quartier. Un appel particulièrement bien accueilli du côté des riverains qui s'étaient alors manifestés auprès de la commune afin de réclamer une rénovation en profondeur de la place ayant permis d'aboutir, fin 2020, à un projet définitif pour lequel la commune vient d'obtenir un permis d'urbanisme.

Concrètement, les travaux débuteront les 16 et 17 août prochains par une série d'interventions préparatoires lors desquelles les marronniers situés sur la place seront abattus, après quoi la 1^{ère} phase du chantier (carrefour formé par la rue du Vindictive et la place du Rinsdelle + voirie comprise entre la rue du Vindictive et la rue Léon Scampart) sera lancée le lundi 23 août 2021.

Tout au long de ces travaux dont la durée totale est estimée à 180 jours ouvrables et le coût final a un peu plus de 600.000 € (dont 70 % subsidiés par la région), la place du Rinsdelle restera accessible. Seuls le stationnement et la circulation seront par endroits et par moments interdits, à hauteur de la zone d'intervention du chantier.

Pour rappel, ce vaste projet de réaménagement prévoit la réfection complète de la place du Rinsdelle de façade à façade, en ce compris donc l'entièreté des trottoirs, des voiries, des espaces verts et de stationnement ainsi que le terrain de sport situé sur l'assiette centrale.

À terme, c'est un nouvel espace à la fois plus vert et durable qui prendra le relais puisque pas moins de 1.000 m² de verdure seront rajoutés, avec de nombreux arbres et variétés de plantes favorisant la biodiversité et un système efficace de gestion des eaux de ruissellement. Outre le maintien d'un terrain de sport et d'un canisite, une piste de pétanque, une aire de jeux pour enfants et un espace de détente équipé de bancs y seront également installés. Enfin, côté mobilité, le trafic se concentrera essentiellement du côté est de la place. Seules quelques places de parking seront supprimées au profit de la sécurisation des traversées piétonnes.

Dans l'espoir que ces nouveaux aménagements puissent contribuer à votre bien-être ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie au sein de votre quartier, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,

Le secrétaire communal f.f.,
Stéphane Queeckers

L'échevin des Travaux publics,
Rik Jellema

Le bourgmestre,
Vincent De Wolf

Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
T 02 627 21 11
F 02 627 25 50
info@etterbeek.brussels

Votre correspondant :
Service Communication
T 02 627 23 29
F 02 627 23 50
communication@etterbeek.brussels